



Edito

L'été est enfin là et notre belle commune s'est encore animée ce 14 juillet, lors de la célébration de la fête nationale, avec ses 170 convives présents au repas républicain et son magnifique spectacle de drones, qui a émerveillé les spectateurs venus nombreux. Nos festivités locales jouent toujours un rôle crucial en renforçant le lien social et en créant des souvenirs partagés.

Notre prochain rendez-vous est fixé au dimanche 15 septembre, où nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de notre traditionnel vide-greniers. C'est une occasion unique de chiner, de dénicher des trésors et de partager des moments conviviaux entre voisins. L'été, c'est la saison où nous vivons plus à l'extérieur. Nous pouvons nous retrouver autour d'un barbecue ou nous adonner au plaisir du jardinage ou du bricolage en tout genre. Toutefois, afin d'éviter des problèmes de voisinage, chacun doit faire attention et chercher le consensus pour trouver la meilleure solution en respectant les règles et, bien souvent, le bon sens.

L'été, c'est aussi le temps des vacances. J'espère qu'une météo agréable permettra à nos enfants de profiter de notre aire de jeux, du centre aquatique « Palestra », de « Chaumont Plage » et des promenades dans nos forêts. Prenons le temps de redécouvrir les richesses naturelles de notre commune et de profiter des moments simples en famille ou entre amis. C'est également le temps des moissons, où l'on observe les va-et-vient des agriculteurs et où l'on se rend compte de la complexité de leur travail, notamment avec les aléas de la météo.

Malgré les orages violents qui sont tombés ces dernières semaines, nous avons fort heureusement échappé aux inondations et aux dégâts qu'ont subis nos voisins, notamment dans le village de Meures. Nous restons solidaires avec eux dans ces moments difficiles et leur adressons tout notre soutien.

Je vous souhaite un doux et bel été. Profitez des bons moments en famille ou entre amis.

Bonne lecture,
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2024

Admissions en non-valeur : Le Conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à la demande d'admission en non-valeur pour 3 créances, pour un total de 45.18 €. Il a rejeté l'admission en non-valeur pour 10 créances pour un total de 850.13 €.

Convention de mise à disposition du terrain de foot et des vestiaires : Madame le Maire a informé le Conseil que la convention de mise à disposition du terrain de foot avec l'association Lasarjonn doit être revue. Le Conseil a décidé à l'unanimité d'annuler la délibération 2023-11-03/01 du 3 novembre 2023 et de proposer à l'association Lasarjonn la convention suivante :

- L'entretien du terrain et les abords resteront à la charge de la Commune, en fonction de l'emploi du temps de l'agent territorial.
- Les abonnements d'eau et d'électricité seront au nom de l'association, comme l'assurance du bâtiment.

Cette convention sera signée pour une période d'essai d'un an et ensuite, une réévaluation de la situation sera effectuée.

Le Conseil a autorisé Madame le Maire à signer la convention et toutes pièces nécessaires à ce dossier.

Préparation des tours de garde des élections législatives : Les membres du Conseil se sont inscrits sur les différents créneaux.

Préparation du 14 juillet : Le Conseil a fixé le repas à 6€ par personne (gratuité pour les enfants jusqu'à 5 ans). Le Conseil a retenu la même formule que l'année précédente. Un spectacle de drones est prévu le 14 juillet au soir. Une réunion de la Commission Fêtes et Loisirs, du CCAS, en présence d'associations de la Commune est prévue le vendredi 21 juin à 19h00.

Informations diverses de la réunion du Conseil :

Centre de loisirs : Les Francas n'organiseront probablement pas de centre de loisirs à Villiers-le-Sec en raison d'un nombre insuffisant d'enfants.

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

Entretien des trottoirs et élagage des plantations le long des voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens.

Quelques rappels utiles :

Les travaux de bricolage ou de jardinage (y compris les tontes de gazon), réalisés avec des appareils susceptibles de nuire en raison de leur intensité sonore, sont autorisés aux heures et aux jours suivants :

- Semaine : de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30.
- Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé, qu'après 22 heures et jusqu'à 7 heures du matin, toutes nuisances sonores pouvant engendrer une gêne pour le voisinage sont interdites.



organisé par la Commune de Villiers-le-Sec
Et l'association « Loisirs et Détente »

Dimanche 15 septembre 2024
de 08h00 à 18h00

dans la Grande Rue
Du croisement avec la Rue
Chaude
au croisement avec la Rue
Riochey

Réservé
aux
particuliers

Emplacement : 1 € le mètre

Buvette et restauration sur place

Renseignements et Inscriptions :
En mairie

Mairie

☎ 03 25 03 25 11

✉ mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-villierslesec52.fr

Secrétariat

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h30

Mercredi

De 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi

de 16h00 à 18h00

Vendredi

de 18h00 à 19h00

Samedi

de 10h00 à 12h00

Les autres jours

sur rendez-vous

Agence Postale

☎ 03 25 31 99 81

Mardi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 16h00 à 17h45

Samedi

de 10h00 à 12h00.

Etat-civil

Carnet bleu :

09/05 : Noé de Alexandre TRÉAND CABOUX et Marion RENAUT

17/05 : Tino de Alain CLAUDE et Mélanie CLAUDE-DUGUET

Se sont dit oui :

01/06 : Jacques BERTHOT et Martine TACHET

15/06 : Malik FABRE et Lucie PHILBERT-ROUTIER

Nous as quittés :

14/06 : Jeannine VOUTON



Dates à retenir

DU 16 au 18 août : Week-end Carpe (Association Loisirs et Détente)

02/09 : Café de rentrée (APE des 3 Communes)

15/09 : Vide-greniers (Commune et Association Loisirs et Détente)

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

L'Association des Parents d'Elèves des 3 Communes a organisé comme les années précédentes une après-midi récréative à destination des enfants des 3 villages du RPI. Cette journée remplie de différentes animations s'est clôturée par la diffusion d'un film en plein air.



ECOLE : DIPLÔMES AU CM2 ET REMISE DE GOÛTER

Les élèves de CM2 passant en 6ème à la prochaine rentrée se sont vus remettre un diplôme et une calculatrice par les membres de l'APE des 3 Communes. Ces derniers ont également distribué un sac à goûter à tous les élèves du RPI.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

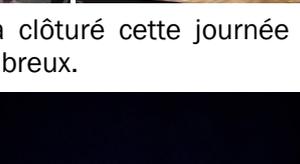
La célébration de la fête nationale a connu un vif succès. Elle a débuté au monument aux morts par une commémoration et un hommage à l'histoire française.



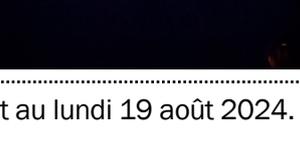
La population s'est ensuite rendue à la salle des fêtes autour d'un apéritif républicain, suivi d'un repas où 170 personnes se sont retrouvées. Après des entrées variées, un buffet de pizzas préparées sur place a ravi les convives, ainsi que le buffet de desserts. Une buvette tenue par l'association Loisirs et Détente a participé au succès de cette journée.



Un après-midi récréatif a permis à tous de se dépenser, avec le jeu de quilles pour les adultes, un château gonflable, des jeux pour les plus jeunes et un spectacle de danse par nos jeunes.



Un spectacle de drones a clôturé cette journée devant un public venu nombreux.



Fermeture estivale : Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 29 juillet au lundi 19 août 2024. L'agence postale sera fermée du lundi 5 au lundi 19 août 2024.